



Nom de l'organisme

Nom et adresses

Ville de Sète

Hôtel de Ville

7, rue Paul Valéry

34200 Sète

Adresse principale : (URL) <https://www.sete.fr/>

Point(s) de contact : Direction réseaux secs, aménagement numérique et smart city – tél. 04 99 04 71 53

Courriel : golly@ville-sete.fr

OBJET :

<p style="text-align: center;">CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE EN VUE DE L'EXPLOITATION DU SITE RADIOELECTRIQUE DU MONT SAINT-CLAIR</p>
--

Description succincte :

La présente procédure a pour objet de passer une convention d'occupation domaniale (CODP) permettant d'occuper et d'exploiter, à titre précaire et révocable, l'emplacement et les équipements passifs du site situé sur le Mont Saint-Clair.

Le site comprend à ce jour (i) un bâtiment (locaux techniques et sanitaires) de 195 m² dont 141,43 m² de surface utile, 93,25 m² de locaux techniques et sanitaires, 35 m² de cours du pylône et 13,15m² de sanitaires, (ii) un pylône de 32,2 m de haut avec mât sommital de 8,5 m et (iii) des aménagements extérieurs liés au site de 96 m². Un dossier complet comprenant notamment les plans et descriptifs du site est mis à disposition des candidats à la présente procédure.

Le futur occupant pourra occuper et exploiter le site pour ses besoins propres et devra prendre en charge les travaux nécessaires à l'entretien du site.

Durée : 8 ans renouvelable une fois pour une période de 2 ans

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- critère financier (redevance) (60%)
- critère technique (40%)

Les Conditions de participation

Le dossier de consultation est à demander à l'adresse suivante : golly@ville-sete.fr

Documents payants : Non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Si des pièces ou informations dont la présentation était réclamée au titre de la candidature et des offres sont absentes ou incomplètes, la Ville se réserve la possibilité de demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature dans un délai approprié.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **180 jours**, à compter de la date limite de réception des offres.

Date limite de remise des offres : le Vendredi 13 mars 2020- 12H00

Renseignements complémentaires

Les modalités de présentation, de constitution et d'envoi des offres sont précisées dans le règlement de la consultation, qui contient tous les éléments administratifs et techniques nécessaires à leur élaboration. En cas de groupement, chaque membre sera tenu de fournir les documents listés dans le règlement de consultation.

Des visites de site pourront être organisées sur demande des candidats.

La Ville se réserve la possibilité d'ouvrir une phase de négociation avec tout ou partie des candidats ayant remis une offre conforme.

Tout renseignement complémentaire peut être sollicité à l'adresse suivante :
golly@ville-sete.fr

Date d'envoi du présent avis: 07/02/2020